

Permettez-moi un mot de louange à mon honorable ami (M. Bennett). Je tiens à le féliciter de la brièveté de son discours. Si le Gouvernement ne mérite pas d'autre félicitation, il mérite au moins celle d'avoir fait prononcer par Son Excellence un discours qui a réduit au silence, au moins partiellement, le chef de l'opposition. La concision des commentaires de mon honorable ami ne me surprend pas. Il avait une tâche très difficile à remplir, à certains égards la plus difficile qui lui ait jamais incombé. Il lui était impossible de nier la prospérité présente du pays. Somme toute, l'un des grands objets du rôle d'un gouvernement c'est de rendre le peuple heureux, content et prospère, et quand un gouvernement peut arracher au chef de l'opposition l'aveu que le pays est heureux, content et prospère, ce gouvernement mérite des félicitations.

J'ai observé, toutefois, que tout en convenant de la prospérité nationale, mon honorable ami n'est pas enclin à en reconnaître tout le mérite ou le moindre mérite au Gouvernement. Il est porté à attribuer la situation surtout, sinon entièrement, à la Providence. La Providence, dans sa sagesse, permettez-moi de le dire à mon honorable ami, a pris soin de ne pas manifester ses faveurs avant d'avoir la certitude que les honorables députés de la gauche seraient dans l'opposition pour longtemps. De toute évidence, la Providence a choisi l'époque à laquelle elle nous gratifie de cette prospérité. En outre, malgré sa toute-puissance, la Providence ne peut pas accomplir certaines choses toute seule. Dans les affaires humaines, la Providence opère par l'intermédiaire des hommes et des gouvernements. Si nous devons remercier aujourd'hui la Providence pour la prospérité du pays, comme nous le faisons tous de tout cœur, nous pouvons aussi reconnaître le rôle joué par les travailleurs canadiens, par les gens employés dans l'industrie et le commerce, collaborateurs de la Providence. En sus, nous avons lieu de rendre hommage jusqu'à un certain point à la politique ministérielle qui a contribué à ce résultat.

Quant à la politique ministérielle et à la prospérité dont nous jouissons aujourd'hui par la munificence et l'aide de la Providence, je dirai d'abord que nous devons beaucoup aux programmes politiques exposés en cette enceinte par le ministre des Finances (M. Robb). Permettez-moi de vous rappeler quelle était la situation du pays à l'arrivée aux affaires du Gouvernement actuel. Le ministre des Finances devait alors accuser chaque année de lourds déficits qui avançaient de plus en plus le Canada sur la voie de la banqueroute. Un an ou deux après que le Gouvernement actuel

administrait les affaires publiques, notre ministre des Finances était en mesure d'annoncer des excédents, au lieu de gémir sur des déficits. D'année en année, il a continué à annoncer des excédents, et comme résultat, non seulement la dette est grandement réduite, mais les impôts ont diminué aussi. C'est un principe élémentaire dans le développement d'un pays, tous les autres éléments bien considérés, que le pays le moins imposé est vraisemblablement le plus prospère. D'année en année, dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances a pu nous annoncer quelque nouveau dégrèvement: diminution de l'impôt sur le revenu, de la taxe sur les ventes, du droit de timbre sur les chèques et du port sur les lettres, toute une série successive de dégrèvements, et il a mis ainsi le Canada en meilleure posture.

Je mentionnerai aussi les impôts indirects de douane qui ont leur importance en matière de dégrèvements. Mon honorable ami a parlé d'ingérence dans le domaine commercial, il a prétendu que chaque fois que le Gouvernement est intervenu dans ce domaine, il a empiré les choses. J'ignore quelle était sa pensée quand il a affirmé que nous sommes intervenus dans les questions de commerce; nous n'avons pas cherché à intervenir, mais à débarrasser le commerce de plusieurs restrictions. Je ne vois pas que nous soyons intervenus dans les questions de commerce, en suscitant des obstacles, surtout les obstacles dont parlent nos honorables amis. Au contraire, nous avons éliminé quelques-uns de ces embarras. Nous avons beaucoup réduit les impôts indirects dont étaient grevées quelques industries nationales. Et ce dégrèvement a été fort avantageux aux industries et au pays en général.

Mon honorable ami n'a pas mentionné beaucoup d'industries ou de produits. Je crois qu'il en a nommés deux: le beurre et les automobiles.

L'hon. M. BENNETT: Les instruments aratoires.

Le très hon. MACKENZIE KING: En effet les instruments aratoires, je lui demande pardon. S'il y en avait eu d'autres, je crois que mon honorable ami en aurait parlé.

Pour ne citer que le beurre et les instruments aratoires, puis-je dire à mon honorable ami que je doute qu'il ait apprécié tout à fait les circonstances qui ont contribué à certains des résultats qu'il a indiqués. Il a parlé des industries fondamentales et des produits, et des industries qui en découlent. Je présume que le beurre fabriqué annuellement provient de la production du lait. Les cultivateurs doivent d'abord avoir du lait pour la fabrica-